



SERVICE PUBLIC
D'EXPLOITATION D'UNE USINE
DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau

Exercice 2018

Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales

SOMMAIRE

1.	ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	3
2.	INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
	2.1 MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE S.E.L.L.....	4
	2.2 POINT DE PRELEVEMENTS DE L'EAU BRUTE (EAU DESTINEE A ETRE TRAITEE).....	5
	2.3 QUALITE DE L'EAU BRUTE	5
	2.4 PRODUCTION ET TRAITEMENT	5
	2.5 DISTRIBUTION.....	6
	2.6 VOLUMES.....	7
	2.7 EVENEMENTS MAJEURS D'EXPLOITATION 2018	8
	2.8 REPARTITION DES ABONNES PAR COLLECTIVITE	8
3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	9
	3.1 PARAMETRES DE QUALITE DE L'EAU FOURNIE, ANALYSES ARS	9
	3.2 AUTOCONTROLE	9
	3.3 INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU P108.3.....	10
	3.4 INDICE DE RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION P104.3.....	10
4.	INDICATEURS FINANCIERS DE L'EXPLOITANT	12
	4.1 COMPTE ADMINISTRATIF.....	12
	4.2 ETAT DE LA DETTE	12
	4.3 PERSONNEL.....	12
5.	INDICATEURS FINANCIERS DU SYMPAE	13
	5.1 EVOLUTION DE LA TARIFICATION D'ACHAT D'EAU BRUTE	13
	5.2 RECETTES D'EXPLOITATION DU S.Y.M.P.A.E.....	13
	5.3 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	14
	5.4 MONTANT DES AMORTISSEMENTS.....	15
	5.5 PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE.....	16
6.	PROGRAMME DES TRAVAUX	16

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau Potable, désigné SYMPAE, a pour objet la production d'eau potable pour ses collectivités adhérentes. Pour cela il s'est doté d'équipements nécessaires au traitement et à l'adduction d'eau jusqu'au point de distribution de chaque collectivité.

Les collectivités adhérentes au SYMPAE sont les suivantes :

Collectivités	Population totale au 01/01/2017	Population totale au 01/01/2018
▪ BAS-EN-BASSET	4 399	4 438
▪ BEAUZAC	2 920	2 987
▪ LES VILLETES	1 353	1 424
▪ MONISTROL-SUR-LOIRE	9 287	9 188
▪ SAINTE-SIGOLENE	6 095	6 062
▪ SIAEP HAUT-FOREZ	11 882	11 872
▪ AUREC-SUR-LOIRE	6 179	6 227
Population totale	42 115	42 198

Pour gérer ses ouvrages, le S.Y.M.P.A.E. a adhéré au Syndicat des Eaux Loire-Lignon, désigné S.E.L.L., le 15 décembre 2009, syndicat mixte fermé à la carte, qui a pour objets, d'une part, la gestion administrative et technique des équipements nécessaires à la production et à la distribution d'eau potable et d'autre part, le service public d'assainissement non collectif ou SPANC. En fonction du niveau du service souhaité, chacun des membres du S.E.L.L. transfère à ce dernier les compétences souhaitées par délibérations en application des statuts votés le 13/11/2011.

Le S.Y.M.P.A.E. a transféré au S.E.L.L. la production d'eau potable, qui consiste en :

- La gestion, entretien et exploitation des équipements, ouvrages divers et réseaux, nécessaires à la production d'eau potable de la ressource jusqu'au point de livraison des collectivités
- La surveillance permanente de la qualité de l'eau distribuée en application des normes en vigueur
- Le repérage et l'établissement des plans des divers ouvrages et réseaux
- L'entretien et la désinfection des réservoirs
- L'entretien des abords de la station de production d'eau potable et de ceux des réservoirs

Le S.Y.M.P.A.E. reste propriétaire de l'ensemble des ouvrages de production d'eau dont il a transféré la gestion au S.E.L.L.

Une convention fixe les modalités du financement de cette gestion.

Le S.E.L.L. détermine l'ensemble des charges d'exploitation des équipements et soumet en fin d'année au S.Y.M.P.A.E. le montant prévisionnel de l'année à venir.

Ces frais se répartissent en deux catégories :

- N°1 les frais liés à la production d'eau (l'électricité et les produits de traitements)
- N°2 les frais liés à l'exploitation des ouvrages :
 - Les frais de fonctionnement régulier de la station de traitement (entretien, maintenance, traitement des boues),

- Les frais de fonctionnement réguliers de la conduite d'interconnexion du Puits du Vert,
- Les frais de fonctionnement réguliers des stations de pompage de Confolent et Pont de Lignon pour l'alimentation en secours du SYMPAE,
- Les frais d'entretien et de maintenance des stations de pompage (La Borie pour Sainte Sigolène),
- Les frais d'entretien des réseaux d'adduction d'eau,
- Les frais de personnel et de transport,
- Les frais généraux.

2. INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 Moyens mis en œuvre par le S.E.L.L

Pour accomplir l'ensemble de ses missions, le S.E.L.L. s'est doté de services, bâtiments, équipements et personnels.

Le S.E.L.L. est à la disposition des usagers qui peuvent :

- Soit se présenter aux bureaux du Syndicat
19 route de Monistrol
43600 S^{te} SIGOLENE
- Soit lui téléphoner directement, au :
04-71-66-62-11
- Soit obtenir des renseignements par fax au :
04-71-66-18-68
ou mail : infos@sell43.fr

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00

site internet www.sell43.fr

Pour assurer ce service le Syndicat met à disposition des usagers :

1. Une équipe comprenant :

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 Responsable Traitement/Electromécanique
- 3 électromécaniciens
- 3 Agents pour le Traitement de l'Eau
- 6 personnes chargées de la gestion des abonnés, gestion des marchés, gestion du personnel, comptabilité et du secrétariat
- 2 dessinateurs
- 1 gestionnaire du stock
- 2 techniciens encadrant les fontainiers
- 14 fontainiers chargés de la surveillance des ouvrages et réseaux et de la relève des compteurs
 - ◆ dont 2 agents chargés de la réalisation des branchements d'eau

Soit au total 34 personnes

2. Un service d'astreinte téléphonique (Tel: 04-71-66-62-11) et un service d'intervention, 7 jours sur 7 et 24h sur 24h.

Le personnel affecté à la gestion des équipements du SYMPAE représente trois équivalents temps plein répartis dans les fonctions suivantes :

- Direction/Gestion RH
- Traitement de l'Eau
- Electromécanique
- Fontainerie/Plan
- Gestion des stocks/achats

2.2 Point de prélèvements de l'eau brute (eau destinée à être traitée)

L'eau brute est achetée à la ville de St Etienne dans le cadre d'une convention établie le 12 juin 2009 et provient du barrage de Lavalette, sur le cours du Lignon, pour lequel une procédure de périmètre de protection est en cours. Cette eau brute est acheminée à proximité de l'UTEP par la conduite forcée du Lignon. En cas d'indisponibilité de cette ressource, l'eau brute peut être prélevée dans la Loire au lieu-dit Confolent par une conduite de transfert.

2.3 Qualité de l'eau brute

Cette eau brute, d'origine superficielle et traversant des terrains granitiques, est faiblement minéralisée et légèrement acide (pH \cong 6.60). Elle présente un caractère agressif vis à vis du calcaire et corrosif vis à vis des métaux. Elle est conforme aux normes des eaux brutes, mais nécessite un traitement physique et chimique approprié.

La Turbidité (le trouble de l'eau) : l'eau brute est en générale faiblement chargée mais colorée par la présence de matières minérales et de colloïdes dans la retenue. Lors de fortes précipitations dans la région du point de prélèvement, la turbidité peut alors augmenter.

La température : elle fluctue de 4 à 16 °C et catalyse les réactions chimiques.

Les matières organiques : elles sont généralement présentes en faible proportion.

Les nitrates : ils sont présents en très faible concentration.

2.4 Production et traitement

L'UTEP du SYMPAE, située au lieu-dit Les Chenanches à Monistrol, peut produire à son débit maximum : 700 m³/h, sous 20 heures de fonctionnement, soit 14 000 m³ d'eau potable par jour.

Filière de traitement

DEGRILLAGE

PREREMINERALISATION AVEC CHAUX ET GAZ CARBONIQUE

COAGULATION AU WAC HB

FLOCCULATION AU POLYMERE

INJECTION POSSIBLE DE CHARBON ACTIF EN GRAIN

FLOTTATION

INTER-REMINERALISATION AVEC DE LA CHAUX

INJECTION POSSIBLE DE PERMANGANATE DE POTASSIUM

FILTRATION SUR SABLE

DESINFECTION PAR UV

POST-REMINERALISATION PAR DE LA SOUDE

CHLORATION PAR EAU DE JAVEL

Liste et caractéristiques des ouvrages de stockage

Situés sur le site de La Borie :

Un réservoir d'eau brute de capacité de 800 m³

Deux réservoirs d'eau traitée de capacité de 800 m³ chacun

Une bâche d'eau traitée de capacité de 200 m³ au lieu-dit les Chenanches.

Le secours Loire est constitué de 2 unités.

La première est une exhaure (situé à Confolent) : une bâche de 30 m³ alimentée en permanence par la Loire avec deux pompes immergées qui refoulent l'eau brute vers la station de reprise.

La seconde est la station de reprise : une bâche de 150 m³ avec trois pompes de reprise qui refoulent l'eau brute vers le réservoir d'eau brute de la Borie.

Nature et quantité annuelle des consommations en réactifs

CO₂: 120 000 kg

Coagulant PAX XL7: 72 000 l

Soude: 33 000 l

Javel : 16 800 l

Chaux : 80 t

Polymère : 200 kg

KMnO₄ : 300 kg

Quantité annuelle de boues produites : 136 T

Date de nettoyage des réservoirs : Nettoyage Sept 2018 pour l'eau traitée et l'eau brute

Eau brute périodicité : 2 ans

Eau traitée périodicité : 1 an

2.5 Distribution

Nombre de compteurs généraux ou débitmètres par nature et diamètre

Débitmètres :

Diamètre 65 : 1

Diamètre 125 : 1

Diamètre 150 : 4

Diamètre 200 : 3

Diamètre 250 : 1

Diamètre 300 : 2

Diamètre 350 : 2

Age du parc compteurs : 2009

2.6 Volumes

Volume acheté : c'est le volume d'eau brute acheté à un service extérieur pour la production d'eau potable.

Volume produit : c'est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution.

	Débit nominal [m ³ /h]	2014	2015	2016	2017	2018
Volume acheté	400 m ³ /h	960 300 m ³	1 420 433 m ³	1 306 888 m ³	1 465 884 m ³	1 456 495 m ³
Volume Loire		406 988 m ³		31 100 m ³	0 m ³	0 m ³
Total		1 367 288 m ³	1 420 433 m ³	1 337 988 m ³	1 465 884 m ³	1 456 495 m ³
Volume produit	280 m ³ /h	1 145 949 m ³	1 363 402 m ³	1 269 697 m ³	1 385 107 m ³	1 343 027 m ³
% perte		-16,19%	-4,02%	-5,10%	-5,51%	-7,79%

Le volume Loire

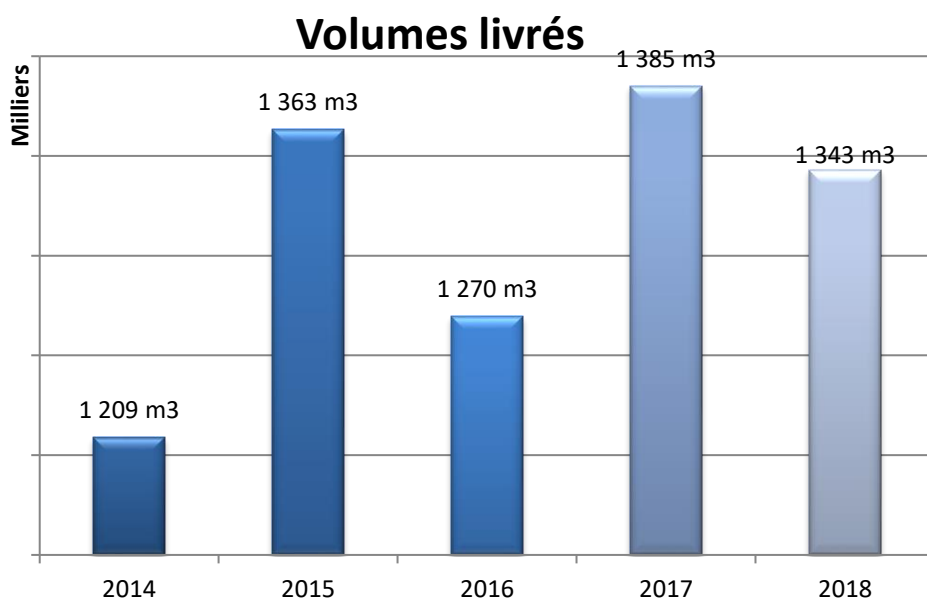
- 2014 : correspond au volume mis en distribution lors de l'intervention de la ville de Saint-Etienne sur le canal de Vendets du 5 mai au 5 juin 2014 ;
- 2016 : correspond au volume pompé pour les essais de bon fonctionnement et lors de l'incident au barrage de Lavalette suite à une suspicion de pollution du 10/10/2016 au 19/10/2016 ;

Volumes produits et livrés de la semaine de pointe des 5 dernières années avec les dates correspondantes: du 26 Aout au 1^{er} Septembre 2016 (31 597 m³)

Besoin du jour de pointe : 5 927 m³ le 30 Octobre 2018

Tableau des volumes distribués aux collectivités :

Collectivités	2014	2015	2016	2017	2018	Var n/n-1
Monistrol-sur-Loire	616 027 m ³	736 379 m ³	678 104 m ³	645 126 m ³	620 953 m ³	-3,7%
Ste Sigolène-Les Villettes	301 008 m ³	385 376 m ³	385 733 m ³	437 741 m ³	418 912 m ³	-4,3%
Beauzac	3 263 m ³	22 194 m ³	9 345 m ³	10 940 m ³	89 054 m ³	+714,0%
SIAEP	31 597 m ³	166 453 m ³	125 968 m ³	190 993 m ³	134 666 m ³	-29,5%
Bas-en-Basset	8 406 m ³	53 000 m ³	70 547 m ³	100 307 m ³	79 442 m ³	-20,8%
Volume Lignon	960 301 m ³	1 363 402 m ³	1 238 597 m ³	1 385 107 m ³	1 343 027 m ³	-3,0%
Volume Loire	248 636 m ³		31 100 m ³			
Autres membres	144 115 m ³					
Aurec	29 181 m ³					
SES (vente)	75 340 m ³					
Total vol livré	1 208 937 m ³	1 363 402 m ³	1 269 697 m ³	1 385 107 m ³	1 343 027 m ³	-3,0%



Le volume baisse de 3% en raison des efforts d'amélioration de rendement des réseaux de distribution et de diminutions décidées par les collectivités de Bas-en-Basset et le SIAEP. Beauzac, en alimentant la compagnie fromagère, se rapproche cette année d'une consommation de 300 m³/j.

2.7 Evènements majeurs d'exploitation 2018

- ✓ Depuis Septembre 2016, les boues de la benne ne sont plus emmenées en enfouissement au CET. Elles sont stockées en bord de champs avant d'être épandues suivant un plan d'épandage établi par la société SUEZ Terralys.
- ✓ Renouvellement d'un compresseur d'air de service.
- ✓ Contrôle et révision des 3 pompes du pompage du Secours Loire à Pont de Lignon par l'entreprise CETIB DEXIS.
- ✓ Difficultés rencontrées : La référence qualité concernant le Carbone Organique Total n'est pas toujours respectée.
- ✓ Travaux :
Réhabilitation des pompes de chaux (changement de type de pompe).
Réhabilitation du réacteur UV avec changement de son mode de fonctionnement.

2.8 Répartition des abonnés par collectivité

Collectivités	nb abonnés 2013	nb abonnés 2014	nb abonnés 2015	nb abonnés 2016	nb abonnés 2017	Struct	△ valeur
MONISTROL S/LOIRE	4 140	4 504	4 678	4 789	4 906	27%	+117
SAINTE-SIGOLENE	2 847	2 900	2 909	2 914	2 918	16%	+4
LES VILLETES	591	642	648	652	660	4%	+8
BAS EN BASSET	2 455	2 466	2 495	2 512	2 497	14%	-15
BEAUZAC	1 570	1 558	1 571	1 587	1 577	9%	-10
S.I.A.E.P. HAUT-FOREZ	6 330	6 453	5 821	5 778	5 836	32%	+58
	17 933	18 523	18 122	18 232	18 394		+162
AUREC	3 004	2 959	2 962	3 001	2 997		-4

Linéaire du réseau de desserte

Linéaire du réseau hors branchements en km	15,74
--	-------

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1 Paramètres de qualité de l'eau fournie, analyses ARS

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (Code de la Santé Publique – article L 19).

Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur la qualité organoleptique, la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux, les substances indésirables, les substances toxiques, les pesticides et produits apparentés et la qualité microbiologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret du 20 décembre 2001. Les prélèvements sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), Service Santé-Environnement.

Résultats d'analyses ARS

Limites de qualité

Production : sortie station			
Nbre analyses	Eau conforme	Eau non conforme	Observations
6	6	0	/

3.2 Autocontrôle

Sur l'eau brute (avant son traitement) :

Série d'analyses quotidiennes : température, pH, turbidité et conductivité

Série d'analyses hebdomadaires : TAC, ammonium, manganèse et fer, analyses qui peuvent être plus fréquentes en période d'étiage.

Sur l'eau traitée :

Analyses quotidiennes : température, pH, turbidité, conductivité, TAC, TH, ammonium, manganèse, chlore total, chlore libre et aluminium dissous.

Production : sortie station : références de qualité

BACTERIOLOGIE	Nombres	Conformes	Taux de conformité P 101.1
Coliformes totaux	6	6	100%
Spores	6	5	83%

PHYSICO-CHIMIQUE	Nombres	Conformes	Taux de conformité P 102.1
Turbidité (trouble de l'eau)	6	6	100%
pH	6	6	100%
Aluminium	6	5	83%
Conductivité	6	6	100%
Coloration	6	5	83%
COT	6	1	16%

3.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

100% arrêté inter préfectoral N°ARS/DT43/2011/111 du 11 aout 2011 relatif à la protection des prises d'eau potable des barrages de la Lavalette et de la Chapelette déclarant d'utilité publique, au titre du Code de la Santé publique et au bénéfice de la ville de Saint Etienne, l'établissement des périmètres de protection des captages, ainsi que l'institution des servitudes afférentes.

3.4 Indice de rendement du réseau de distribution P104.3

P104.3 - Rendement du réseau de distribution		2018
(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) / (Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)) x 100		
VP.059 - Volume produit		1 365 240 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)		
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)		
VP.063 - Volume comptabilisé domestique		1 343 027 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique		
VP.221 - Volume consommé sans comptage		
VP.220 - Volume de service		
		98,37
P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés		
(Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif)) / Linéaire de réseau hors branchements /365		
Variables utilisées pour le calcul :		
VP.059 - Volume produit		1 365 240 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)		
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)		
VP.063 - Volume comptabilisé domestique		1 343 027 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique		
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements		15,74
		3,87
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau		
[Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif) - Volume consommé sans comptage (facultatif) - Volume de service (facultatif)] / Linéaire de réseau hors branchements /365		
Variables utilisées pour le calcul :		
VP.059 - Volume produit		1 365 240 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)		
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)		
VP.063 - Volume comptabilisé domestique		1 343 027 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique		
VP.221 - Volume consommé sans comptage		
VP.220 - Volume de service		
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements		15,74
	Valeur =	3,87

P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) /
 Linéaire de réseau hors branchements x 20

Variables utilisées pour le calcul :

VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements

VP.140 - Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)

Valeur = 0

P 103.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable**Pts**

VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide)	10
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide)	4
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	13
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	0
VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Total =	92/120

4. INDICATEURS FINANCIERS DE L'EXPLOITANT

4.1 Compte administratif

Le Syndicat des Eaux Loire-Lignon est un établissement public de coopération intercommunale tenu à l'obligation d'avoir un budget.

Ce budget, sous nomenclature comptable M14, est assujéti à la T.V.A.

Le Compte Administratif de l'exercice 2018 se décompose comme suit :

Libellés	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	2 513 961,12	2 795 758,38 €	Excédent 281 797,26 €
Section d'Investissement	159 903,90 €	332 018,30 €	Excédent 172 114,40 €
	Résultat de clôture	Excédent	453 911,66 €

L'excédent de Fonctionnement reprend l'excédent du Compte Administratif de 2017 (309 875,31 €).

4.2 Etat de la dette

Dette en Capital au 31/12/2018

*	Caisse d'Epargne	305 067,32 €
*	Caisse Finan. Local	74 914,52 €
		379 981,84 €

Montant des échéances

*	Caisse d'Epargne	38 964,22€
*	Caisse Finan. Local	16 346,56€
		55 310,78€

Pas d'extinction d'emprunt en 2018

4.3 Personnel

Nombre d'agents affectés au service et la masse salariale affectée à la convention en distinguant personnel directement ou exclusivement affectés à la convention et agents mutualisés sur plusieurs services.

17 agents affectés au service SYMPAE mutualisés avec les autres services du Syndicat des Eaux Loire Lignon et représentant 3 équivalent temps plein.

Masse salariale 2018 : 120 726,08 €

5. INDICATEURS FINANCIERS DU SYMPAE

5.1 Evolution de la tarification d'achat d'eau brute

PREVISION ACHAT EAU BRUTE		Origine conven. 07/09	Révisée 1er sem. 2017 base vol annuel	Révisée 2nd sem. 2017 base vol annuel	Révisée 1er sem. 2018 base vol annuel	Révisée 2nd sem. 2018 base vol annuel
part proportionnelle au volume livré V pour couvrir les charges d'exploitation des ouvrages d'adduction	R	0,0146 € HT/m ³	0,0161 € HT/m ³	0,0165 € HT/m ³	0,0165 € HT/m ³	0,0170 € HT/m ³
protection de la ressources	F1	36,75 €/sem	40,53 €/sem	41,61 €/sem	41,52 €/sem	42,84 €/sem
gestion du barrage	F2	449,50 €/sem	495,72 €/sem	508,95 €/sem	507,85 €/sem	524,03 €/sem
limite du débit acheminé sur les ouvrages d'adduction par la Ville sur le droit d'eau du Syndicat	Qade	24,97 l/s				
limite du débit livré au syndicat par la ville sur le droit d'eau de la Ville dans le cadre de cette convention	Qlse	103,53 l/s				
location an compteur diam 150	F3	495,3	315,29 €/sem	316,57 €/sem	318,94 €/sem	321,60 €/sem
vol consommation 2010	V	1 275 735 m ³	708 777 m ³	757 107 m ³	674 195 m ³	782 299 m ³
redevance prélèvement AELB		0,034 €	0,0245 €	0,0245 €	0,0257 €	0,0257 €
Facturation SDE (P=F1 x (Qade+Qlse) + F2 x Qlse + F3 + R x V)		122 134,55 €	68 256,60 €	70 847,31 €	69 356,19 €	73 378,45 €
Frais de gestion = F1 x (Qade+Qlse) + F2 x Qlse + F3		103 508,82 €	56 845,29 €	58 355,05 €	58 231,97 €	60 079,37 €
Part proportionnelle = R x V		18 625,73 €	11 411,31 €	12 492,27 €	11 124,22 €	13 299,08 €
Redevance prélèvement AELB		43 374,99 €	17 365,04 €	18 549,12 €	17 326,81 €	20 105,08 €
Coût total HT		165 509,54 €	85 621,63 €	89 396,44 €	86 683,00 €	93 483,53 €
	Coût total TTC		90 330,82 €	94 313,24 €	91 450,56 €	98 625,13 €
	Coût total HT	165 509,54 €	85 621,63 €	89 396,44 €	86 683,00 €	93 483,53 €
	Coût est. / m³	0,1297 € HT/m ³	0,1208 € HT/m ³	0,1181 € HT/m ³	0,1286 € HT/m ³	0,1195 € HT/m ³

Les frais de gestion et de protection de la ressource (charges fixes) représentent environ 66% du coût d'achat. Une discussion est engagée avec la VSE pour réviser la convention d'achat de juin 2009 avec un débit maximum global limité à 100 l/s au lieu de 128.5 l/s.

5.2 Recettes d'exploitation du S.Y.M.P.A.E

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Ventes d'eau non domestiques	81 167,68	159 802,67 ⁽¹⁾	164 977,25	175 018,59	176 912,23	1,08%
Autres recettes	105 626,68 ⁽²⁾		7 261,63 ⁽³⁾			
Contributions des membres	678 889,00	689 302,00	740 576,00	781 708,00	789 570,00	1,01%
TOTAL	865 683,36	849 104,67	912 814,88	956 726,59	966 482,23	1,02%

(1) Refacturation avec une régularisation de -11 k liée à la correction de la redevance de l'AELB

(2) vente d'eau au syndicat des eaux de la Semène du 5/5 au 5/6/14

(3) vente d'eau au syndicat des eaux de la Semène

5.3 Financement des investissements

Bilan financier des travaux engagés depuis 2008, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics pour financer ces travaux.

	Dépenses d'équipement					Total 2008-2018	
	2014	2015	2016	2017	2018		
	350 245 €	84 053 €	78 311 €	11 421 €	3 045 €	11 591 368 €	(4)
Recettes réelles							
	2014	2015	2016	2017	2018	Total	
Subvention Agence de l'Eau		3 178 €		10 551 €		2 009 531 €	
Subventions départements	118 657 €	129 792 €		7 910 €		3 253 738 €	
Communes	134 674 €					134 674 €	
Emprunts en euros						6 000 000 €	
Avance rembt AELB	78 363 €	65 857 €				1 043 140 €	(1)
Total	331 695 €	198 827 €	0 €	18 461 €	0 €	12 441 085 €	(2)
						11 397 944 €	(2-1) = (3)
						-193 423 €	(3-4)

Le solde fait ressortir un besoin de financement de 193 k€ qui est autofinancé.

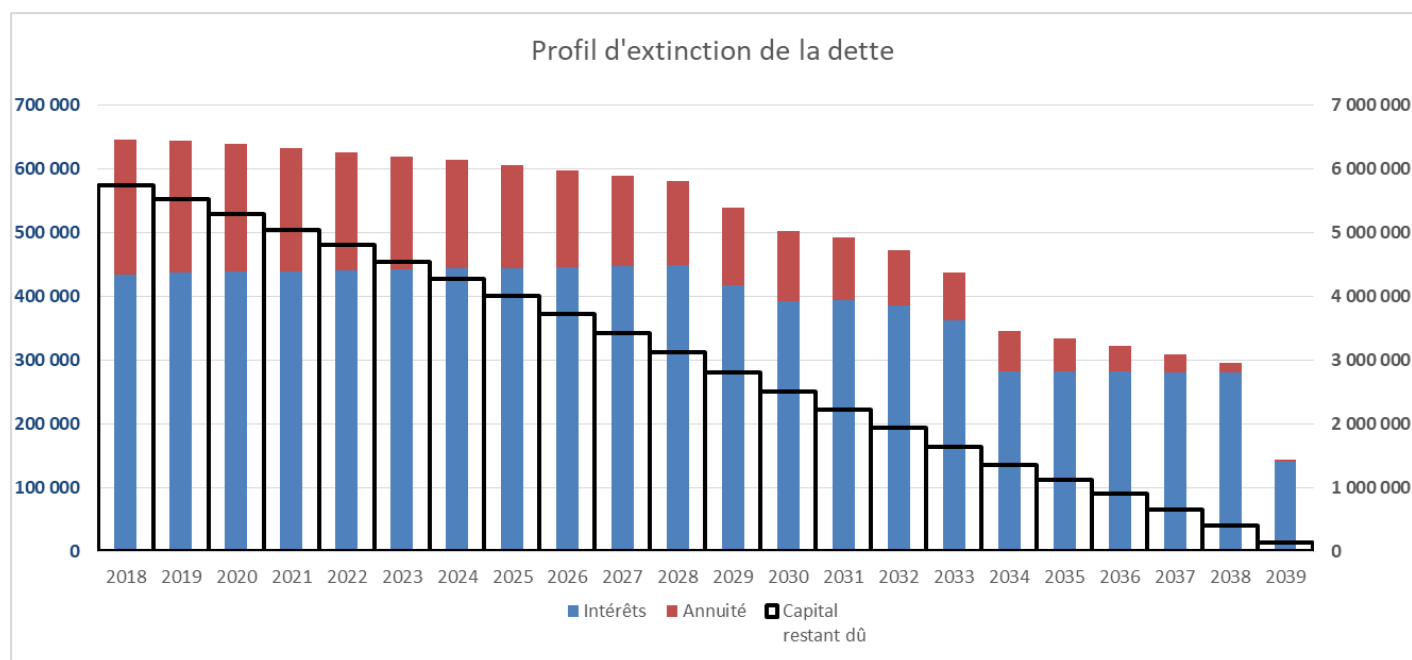
- Détail des dépenses d'investissement réalisées en 2018 :

Compte - tiers - objet	Liquidé
2154 - Matériel industriel	
SAS Airflux	
compresseur à vis de gamme industrielle	3045

Etat de la dette :

Exercice	Annuité	Intérêt	Capital	Capital restant dû au 01/01/n
2008	52 869,44	43 437,33	9 432,11	0,00
2009	241 723,43	173 165,54	68 557,89	1 590 567,89
2010	360 495,63	255 156,92	105 338,71	5 922 010,00
2011	365 839,12	255 396,83	110 442,29	5 816 671,29
2012	362 148,27	246 353,59	115 794,68	5 706 229,00
2013	361 883,72	238 844,54	123 039,18	6 081 193,73
2014	393 409,39	233 396,73	160 012,66	6 254 241,25
2015	420 098,73	226 700,80	193 397,93	6 207 934,48
2016	420 961,54	221 087,73	199 873,81	6 014 536,55
2017	430 998,23	214 717,72	216 280,51	5 958 882,16
2018	432 081,28	208 677,08	223 404,20	5 742 601,65

Le coût résiduel au 31/12/18 est de 7 931 k€ jusqu'en 2039 (dont 2 412 k€ d'intérêts).
Le taux d'intérêt moyen en 2018 est de 3.63%. La dette s'éteint totalement en 2039.



5.4 Montant des amortissements

Exercice	Amortissements	Valeur nette Comptable
2008	2 336,86	4 766 621,65
2009	2 336,82	8 127 808,99
2010	151 476,22	8 822 223,78
2011	224 370,17	8 713 157,61
2012	226 168,17	9 604 883,75
2013	231 841,17	10 550 882,52
2014	231 736,14	7 980 128,90
2015	289 249,29	9 988 933,55
2016	287 453,73	9 778 757,89
2017	292 042,25	9 497 807,00
2018	292 727,00	9 208 125,00

* L'actif s'est apprécié de 2 M d'€ en raison de l'intégration de l'infrastructure Secours Loire. Le mécanisme dérogatoire de neutralisation de l'amortissement par la reprise des subventions à due concurrence court jusqu'en 2018.

5.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

- *Audit technique du process de la station par une entreprise extérieure afin d'optimiser les traitements en cas de changement soudain de la qualité de l'eau brute.*
- *Etude pour la pose d'un nouvel analyseur en ligne de chlore sur l'eau traitée. Ceci nous permettrait d'être plus précis dans la mesure et plus réactif en cas de besoin.*

6. PROGRAMME DES TRAVAUX

Travaux réalisés :

- Installation d'un compresseur AIRFLUX

Travaux à venir :

- Dans le cadre d'une modification future, imposée par les opérateurs, du mode de communication pour la récupération des données, les lignes analogiques RTC utilisées actuellement vont être supprimées pour être remplacées par du numérique. Il est donc nécessaire de remplacer 5 box (implantées sur la conduite du puits du Vert) et de remplacer aussi les cartes RTC par des cartes GSM-GPRS installées sur les équipements.
Le montant de l'investissement est estimé à 10 k€.
Les travaux ont commencé en Décembre 2018 et se finiront au printemps 2019.